

Eclaireur du Gâtinais, 17 septembre 2014

Aux obsèques de l'ancien conseiller général et maire

Les hommages à René Alaux

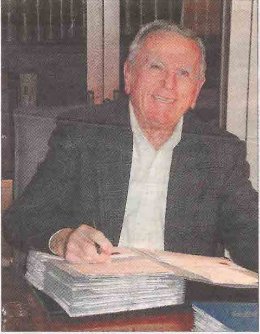
L'assistance était impressionnante et les personnalités nombreuses lors de la cérémonie de recueillement à la mémoire de René Alaux, la semaine dernière. L'ancien maire et conseiller général a marqué les esprits.

Le premier à s'exprimer fut bien sûr Didier Devin, maire actuel de Fontenay, successeur de M. Alaux, qui volontairement n'a parlé qu'avec son cœur, rappelant avec émotion les souvenirs touchants qu'il garde de « son maître » et laissant à ses pairs les hommages plus politiques.

« Sa rectitude et sa propension à défendre les causes qui lui paraissaient justes »

Éric Dollé, le président du Conseil général du Loiret, a mis l'accent sur le trait de caractère le plus fort de René Alaux : sa rectitude et sa propension à défendre les causes qui lui paraissaient justes.

Le sénateur Jean-Pierre Sueur a parlé de René Alaux comme d'un « serviteur des hommes, dans son métier d'instituteur modèle tout d'abord et



René Alaux a été maire de Fontenay-sur-Loing pendant 31 ans et conseiller général du canton de Ferrières pendant 38 ans.

plus tard dans le département, regrettant qu'aujourd'hui les hommages politiques ne soient plus ces serveurs ».

Paul Laville, sous-préfet, a mentionné toutes les

défunt.

Dans un texte, Frédéric Néraud, actuel conseiller général du canton de Ferrières, a rappelé « les longues années d'engagement au service de sa commune de Fontenay, du canton de Ferrières et du département du Loiret ».

Un pionnier de la CCNV

« Il restera comme le symbole même de l'élu républicain dévoué au bien public, profondément désintéressé et passionné par la cause du territoire rural qu'il défendait inlassablement », a ajouté M. Néraud.

« Fédérateur par excellence, il fut l'artisan essentiel de la création et de l'expansion de la Communauté de communes des Quatre-Vallees et sut faire travailler ensemble, dans l'entente et le sens de l'intérêt général, les élus des communes membres », a ensuite poursuivi le conseiller général.

CÉRÉMONIE. L'inhumation de l'urne se tiendra vendredi 19 septembre à 16 heures au nouveau cimetière de Fontenay.